

F.R.C.P.B.
N°392
K.L.B.P



PB – PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



100^{ème} bulletin et
10^{ème} anniversaire de
notre cercle



**PERIODIQUE MENSUEL
DU CERCLE PHILATELIQUE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

SEPTEMBRE 2015 – N°100

Fondé en septembre 2005 par
M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE : 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES
P 801032

EDITEUR RESPONSABLE :
Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 Bruxelles

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR

Jean LADRIERE
071/21.39.94

**PRESIDENTE
REDACTRICE DU BULLETIN**

Isabelle GALLAND-LEYSSEN
Rue Hublette 25
6120 HAM-SUR-HEURE
071/21.74.29
E-mail : leysenisabelle@hotmail.com

**VICE PRESIDENT
VERIFICATEUR AUX LOTS**

Guy GALLAND
071/21.58.34

**TRESORIER
RESPONSABLE TOMBOLA**

Pierre BOSSUROY
071/32.54.86

SECRETAIRE

Françoise LEJEUNE
071/53.35.09
E-mail : lestimbres@hotmail.com

MEMBRES ACTIFS

Paula KICQ
Viviane SPAUTE
Eric DELOOZ
Alain DEBECKER
Jacky DELANNOY
Marie France REMANT
Vincent MATERNE
Michel DELCULEE

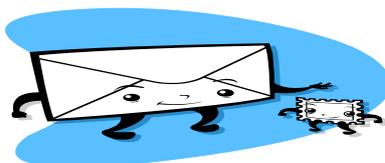
REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure

**COTISATION : 8 € avec bulletin
5 € sans bulletin
2,50 € (jeune de – 18 ans)**

**COMPTE CPH : IBAN : BE98 126-1073037-93 au nom du club
Rue Hublette 32 – 6120 Beignée**

NOTRE SITE : www.lestimbres.be



MOT DE LA PRESIDENTE

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien et que vous avez passé d'agréables vacances.

Attention ! Nous nous retrouveront le jeudi 17 septembre (exceptionnellement le 3^{ème} jeudi du mois de septembre).

Qui dit rentrée, dit cotisation. Et oui ! L'heure est venue du renouvellement, le montant reste inchangé ce qui veut dire 8€ avec bulletin et 5€ sans bulletin. Vous pouvez vous mettre en ordre soit lors de nos prochaines réunions, soit par virement au nom du cercle (vous trouverez toutes les informations à la première page du bulletin).

Comme vous aurez pu le remarquer, nous fêtons officiellement nos 10 ans de cercle. Cela fait donc une décennie et de ce fait le 100^{ème} bulletin que je rédige pour vous. J'espère que vous prenez beaucoup de plaisir à le lire. Si vous souhaitez faire partager un article ou autre information, faites le moi savoir afin que je puisse l'introduire dans le bulletin.



A NOTRE
CERCLE ET
LONGUE VIE

**REUNION : Attention réunion le 17 SEPTEMBRE 2015
à 19 heures
Salon des Combattants à Cour-sur-Heure**

RESERVE AUX MEMBRES

ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale.

Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc.....

Contact : 0495/52.38.29.

Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.

Liste des réunions philatéliques pour 2015

8 octobre, 12 novembre, 10 décembre



ANNIVERSAIRES

01/09 Mme COLLE Yvette

19/09 Mr GALLAND Guy

AGENDA

Samedi 22 aout : Journée Adan (bourse des cercles affiliées à l'ARHCP, Institut Saint André, Rue du Parc 6 à 6000 Charleroi de 8 à 17h. 10h Conférence, 15h réalisation intermembres (130 lots), 18h traditionnel barbecue, panier garni et tombola gratuite.

Réservation pour le barbecue : DELOGE Philippe - 071/87.94.00 - Date limite : 31/07/2015 - Prix : 8,00 € à verser au compte IBAN n° BE94-0000-8313-0414

Dimanche 23 aout : Le Waterloo Philatelic Club organise sa 18^{ème} bourse Philatélique annuelle de 9 à 16h, Ecole Communale de Mont-St-Jean, Chaussée de Bruxelles, 660 à 1410 Waterloo. Entrée gratuite. Renseignements : JM. Musch 02/3661655.

Samedi 5 septembre : Le cercle Royal Philatélique de la Thudinie organise une bourse philatélique aux Ecoles de Gozée, rue de Marchienne 134a, Gozée. Renseignement : 071/515174

Dimanche 6 septembre : Le cercle Royal Philatélique athois « Les amis du Timbre » organise sa 17^{ème} bourse annuelle PHILATHELIA 2015 de 9 à 16h, à l'Institut Vauban, avenue Vauban 6 à 7800 Ath. Entrée libre, vaste parking, Renseignements : M. Philippe Leblond 0495/280479

Dimanche 13 septembre : Le cercle Royal philatélique Nivellois, organise sa grande bourse des collectionneurs de 9 à 16h, Collègue Sainte Gertrude, Faubourg de Mons 1 à 1400 Nivelles. Vaste parking, entrée gratuite. Renseignements : M. Mouton André 067/210255

Samedi 19 septembre : La bibliothèque de Nalinnes-Haies, organise sa 10^{ème} grande bourse des collectionneurs de 8h30 à 16h, à la salle du Foyer des Haies, Place des Haies à 6120 Nalinnes. Entrée gratuite, parking aisé, bar, sandwichs variés, potage. Renseignements : M. Guy Thiry 017/213886 g.thiry1966@skynet.be ou M. Marc Henry 071/215199 henry.rimbaut@skynet.be

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Le Cercle philatélique de Gerpinnes à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire organise une exposition philatélique sur le thème « La grande guerre » de 10 à 17h, Salle communale, Place des Combattants à 6280 Gerpinnes. Vente de timbre-poste, anciens souvenirs, livres, présence de négociants. Renseignements : M. Jacques Basselet 071/502436.

Samedi 19 septembre : La Hulpe organise à 13h30 son PhilaQuiz 2015 à l'école communale « Les Colibris », rue des Combattants 112, Concours ouvert à 21 équipes de 3 philatélistes maximum, basé sur la connaissance des timbres-poste belges et la culture philatélique du COB. Renseignements et inscriptions : M. JP Piette, chemin du Bois des Dames 3 à 1300 La Hulpe.

Dimanche 20 septembre : Le club Cartophile Louviérois (20^{ème} anniversaire) organise sa bourse nationale annuelle toutes collections de 8 à 13h, Salle de la maison du peuple, Place d'Aimeries (Houdeng-Aimeries) La Louvière. Renseignements : 064/225135 ou 0498/468859.

Dimanche 27 septembre : Denain organise sa 28^{ème} rencontre des collectionneurs avec exposition philatélique et cartophilie - salle des Fêtes, Place Baudin (Nouveau Monde) de 8h30 à 17h. Entrée gratuite, buffet, parking, accès facile. Renseignements : 06/22671817.

REGLEMENT DES VENTES

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discussions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant le 01/01/1961 de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.
3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant 1961 de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés **PAR le vendeur lui-même** seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres **XX** ou **X**, peuvent être présentés sous la dénomination « **pour affranchissement** » **sans indication des timbres les composants** et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
8. Les timbres **X** après 01/01/1961 seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées.
(Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Galland-Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Nous rappelons que, pour les ventes, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.

Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

VENTE DU 17 SEPTEMBRE 2015

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.
1	25	INDONESIE	Divers oblitérés		/	0,50	
2	26	CUBA	Divers oblitérés		/	0,50	
3	4	BELGIQUE	N°1172-73a	XX	3,50	1,05	
4	6	BELGIQUE	N°1176-81 (coin daté)	XX	21	6,50	
5	38+1	BELGIQUE	N°1240-77 + BL34 (année 1963)	XX	31,50	9,50	
6	2	BELGIQUE	N°1578-79 (avec numéro de planche)	XX	2	0,60	
7	4	BELGIQUE	N°1652-55 (avec numéro de planche)	XX	2,50	1	
8	2	BELGIQUE	N°1669-70 (avec numéro de planche)	XX	3,30	1	
9	5	BELGIQUE	N°1978-82 (avec numéro de planche)	XX	6	2,50	
10	2	BELGIQUE	PR47-48	XX	2,50	1	
11	1	BELGIQUE	N°29	(X)	58	12	
12	1	BELGIQUE	N°122	(X)	32,50	10	
13	5	BELGIQUE	N°249/253	X	8	1,60	
14	9	BELGIQUE	N°317/324 (à voir)	X	110	20	
15	3	BELGIQUE	N°404/406	X	7	1,40	
16	8	BELGIQUE	N°411/418	(X)	8	1,60	
17	2	BELGIQUE	N°415 et 415V (grande mèche)	X	2,70	0,60	
18	8	BELGIQUE	N°438/445	O	10	2	
19	8	BELGIQUE	N°447/454	(X)	14	2,50	
20	8	BELGIQUE	N°647/652	XX	4,20	0,80	
21	1	BELGIQUE	BF33	XX	6	2	
22	2	BELGIQUE	BF36/37	XX	8,25	2,75	
23	1	BELGIQUE	TR112 (voir dentelure)	X	54	10	
24	1	BELGIQUE	TR174	X	27,50	5,50	
25	4	BELGIQUE	TR423 (bloc de 4 – les 4 même)	XX	30	5	
26	8	BELGIQUE	PREO 420/427 (a voir tache de rouille)	(X)	12	2	
27	2	BELGIQUE	TX 1 et 2	O	7,50	1,50	
28	16	BAVIERE	N°136/151	X	11	2	
29	3	AUTRICHE	N°1173/175 (bord de feuille)	XX	2,50	0,50	
30	3	Autriche	N°1236/1238 (bord de feuille)	XX	2,20	0,50	
31	1	BELGIQUE	N°670 - V	XX	7,50	2,50	
32	1	BELGIQUE	N°653 – V	XX	15	6	
33	1	BELGIQUE	N°640 – V3	XX	15	5,50	
34	1	BELGIQUE	N°624 – V1	XX	22,50	9,50	
35	3	BELGIQUE	N°71 à 73	O	5,50	1,50	

36	2	BELGIQUE	N°129 et 129a (type II)	X	10	3	
37	3	BELGIQUE	N°179 à 181	XX	19	5,70	
38	5	BELGIQUE	N°240 à 244	XX	16	4,80	
39	3	BELGIQUE	N°924 à 926	XX	11,75	3,55	
40	6	BELGIQUE	N°1163 à 1168	XX	14	4,20	
41	7	BELGIQUE	N°1262 à 1268	XX	6	1,80	
42	3	BELGIQUE	N°1551 à 1553	XX	3,60	1,10	
43	2	BELGIQUE	N°1669-1670	XX	3,30	1	
44	1	BELGIQUE	BL52 (N°1861) ND	XX	55	16,50	
45	11	BELGIQUE	N°1902 à 1904 (avec les 9 nuances de papier)	XX	7	2,10	
46	5	BELGIQUE	N°2138 à 2140 + 2138GBL + 2140GJ	XX	153,75	46,10	
47	1	BELGIQUE	N°2626	XX	3	0,90	
48	1	BELGIQUE	N°2648	XX	2,75	0,80	
49	1	BELGIQUE	N°2684	XX	4,50	1,35	
50	4	BELGIQUE	PR153/154/157/158	XX	75	22,50	

Boucherie - Charcuterie

Dominique BEQUET

7, rue Miserque

MARBAIX-LA-TOUR

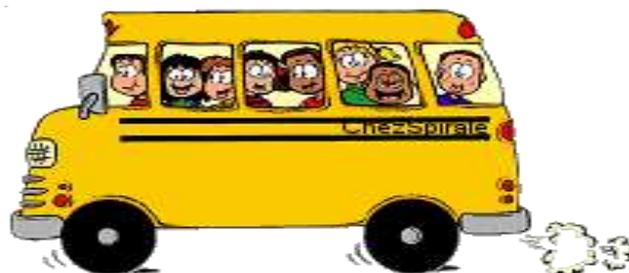
Tel : 071 / 218119

Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison.

Remise à domicile.

Service traiteur sur commande.

A TOUS NOS JEUNES !

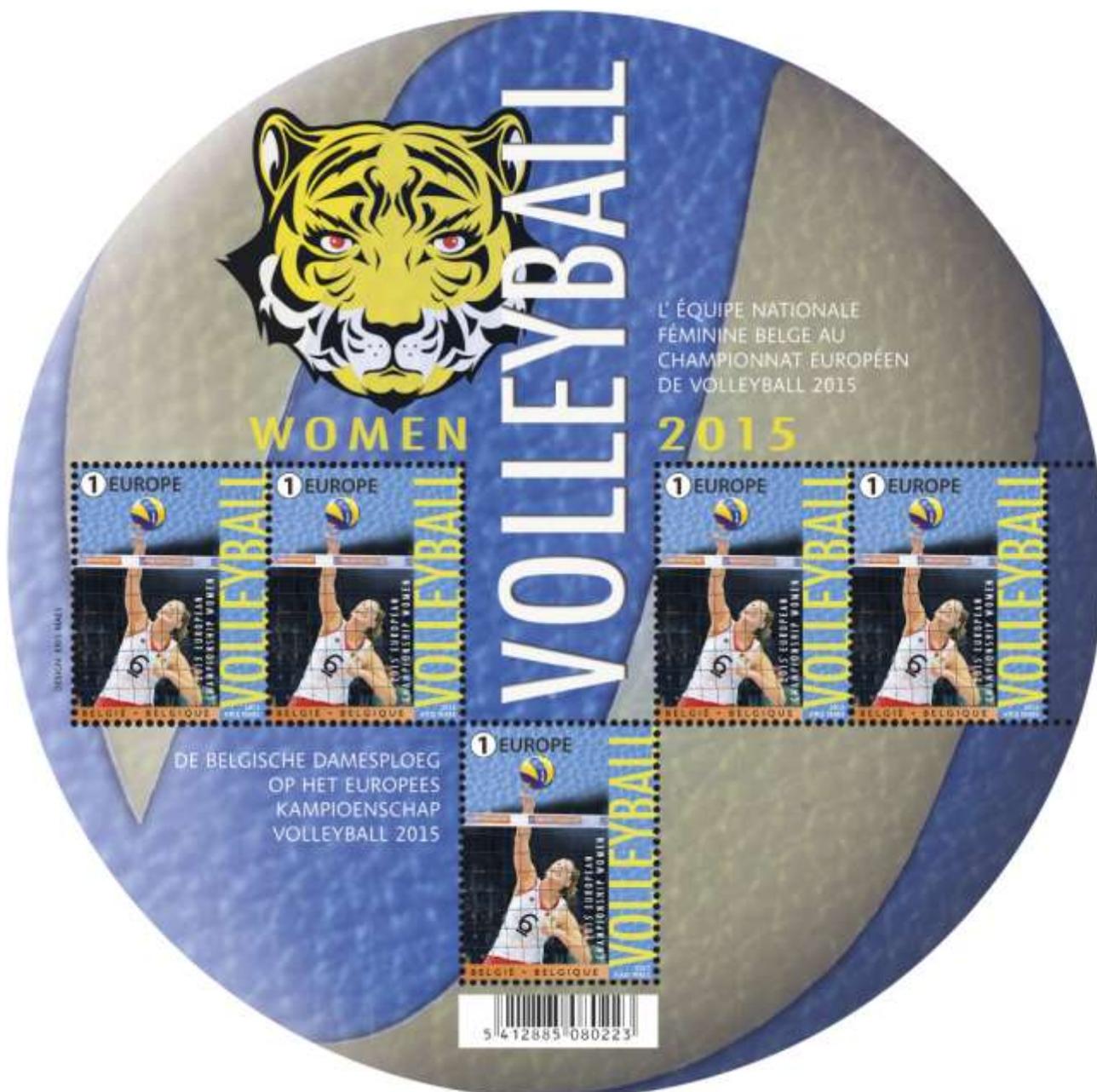


**Bonne Rentrée
DES CLASSES!**

SORTIES PHILATELIQUES du 5 septembre

Cercle organisateur : 539 FILA Limburg – Guido.van.briel@outlook.com – 011/731624

Lieu : OC Den Tichel, St. Trudostraat 76 à 3990 Wijchmaal-Peer





ROYAUME DE BELGIQUE



BREVET



Vu la présentation du Ministre-Président du Gouvernement wallon ;
Sur la proposition du Premier Ministre,
il a plu à SA MAJESTE LE ROI ALBERT II,
en reconnaissance des services rendus,
de conférer, par arrêté royal du 10 octobre 2010,
avec prise de rang au 8 avril 2008,
les

**PALMES D'OR
DE L'ORDRE DE LA COURONNE**

à Monsieur Jean LADRIERE,
Conseiller communal à la Commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes.

Le Ministre
des Affaires étrangères,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Vanackere'.

Steven VANACKERE

Royaume de Belgique



Décoration Civique

Le Ministre - Président
du Gouvernement Wallon

Monsieur Rudy DEMOTTE

a l'honneur d'informer

Monsieur LADRIERE Jean
Conseiller communal

que par arrêté du 23 juin 2010,

le Roi lui a décerné la Médaille civique de 1^{ère} classe instituée par les arrêtés royaux du 21 juillet 1867 et du 15 janvier 1885, en récompense des bons et loyaux services qu'il a rendus au pays pendant une carrière de plus de 25 années.

Rudy Demotte